

## L'exode juif des pays arabes

Au moment de la proclamation de l'Etat d'Israël, le 14 mai 1948, près de la moitié de la population arabe a déjà fui le territoire d'où devait naître la Palestine<sup>1</sup>. Cet exode a fait l'objet de nombreuses études. Les travaux de Benny Morris y relatifs ont ouvert la voie à ceux que l'on a appelé « les nouveaux historiens ». Un débat âpre se poursuit quant aux raisons de l'exode et aux nombres d'émigrés.

Avant la première guerre israélo-arabe, il y avait encore un fort contingent de Juifs au sein de différents pays arabo-musulmans. A ce jour il n'en reste qu'une poignée.

Depuis quelques années certaines personnes tentent un rapprochement de ces deux exodes avec, parfois, pour intention de neutraliser la question des réfugiés palestiniens. Yehouda Shenhav affirme<sup>2</sup> à ce propos que l'idée même d'esquisser une telle analogie est constitutive d'une lecture erronée de l'histoire, d'une politique imprudente et d'une injustice morale.

Quoi qu'il en soit, cet exil juif est bel est bien réel et a causé beaucoup de souffrance. Que cela soit par le voile blanc dont on la recouvre parfois ou par son instrumentalisation, cette page d'histoire mérite un meilleur sort.

A l'avènement de l'Islam, les Juifs étaient déjà présents dans presque tous les territoires qu'occupent aujourd'hui les pays arabes. La situation des Juifs en terre d'Islam à travers les siècles a fait l'objet de nombreux ouvrages<sup>3</sup>. La base juridique qui organise le statut des gens du livre ou dhimmi (chrétiens et Juifs) est le pacte d'Umar<sup>4</sup>. Certains chercheurs doutent fortement de l'authenticité de ce pacte. Apocryphe ou pas, il a servi de référence à la tradition musulmane. Malgré ce texte rigide comportant de nombreuses discriminations à l'encontre des dhimmi, les relations arabo-juives ont connu un véritable chapelet de micro-situations souvent dissemblables mais jamais exclusives et qui ont en commun d'être toutes très éloignées des clauses dudit Pacte<sup>5</sup>. Bernard Lewis affirme que la discrimination représenta une donnée permanente de la société musulmane. En revanche, jusqu'à une période récente, la persécution, c'est-à-dire la répression violente et systématique, fut rare et atypique. Les Juifs et les chrétiens qui vivaient alors sous la domination musulmane ne furent pas en général appelés à endurer le martyr pour leur foi. Contrairement aux Juifs et aux musulmans de l'Espagne après la Reconquête, ils n'eurent que rarement à choisir entre l'exil, l'apostasie ou la mort. Ils ne furent soumis à aucun ostracisme territorial ou professionnel comparable à celui que connurent pendant longtemps les Juifs d'Europe<sup>6</sup>. Malgré cette perspective générale, il ne faut pas oublier que les dhimmis eurent à subir leurs lots de pillages et ségrégations.

A l'époque de la Révolution française, la population juive mondiale est estimée à 2'500'000 individus. A cette époque à peu près 43% de la population juive se trouvait en terre d'Islam et 44% en Europe orientale. Un peu plus de 50 ans après, les Juifs d'Europe centrale et orientale représentent 72% de la population juive mondiale<sup>7</sup>. Ce phénomène peut s'expliquer par l'attrait qu'exerça l'Europe vu comme l'Egérie de la modernité et du progrès conjugué à la dégradation des conditions de vie en Terre d'Islam.

Depuis l'affaire de Damas<sup>8</sup>, la situation des Juifs du Maghreb et Machrek préoccupe de plus en plus les Juifs européens. Cela ne va pas sans un certain paternalisme et une appréciation souvent négative de leurs coreligionnaires d'Orient.

La pénétration européenne au Maghreb et Machrek va accentuer les clivages entre Juifs et Arabes. Cette dernière est appréhendée différemment par les deux communautés. Les Arabes y voient un empiètement et une perte de souveraineté alors que beaucoup de Juifs ne partagent pas cette perspective. Ils seront ainsi considérés comme « collaborateurs » des Européens.

Après la guerre de Crimée, grâce à des pressions européennes, l'Empire ottoman édicte un ensemble de réformes qui émancipent les Juifs. La présence française au Maghreb agit aussi en ce sens. Contrairement à leurs coreligionnaires d'Occident, les Juifs des pays musulmans n'ont manifesté en règle générale aucune volonté de s'intégrer culturellement et socialement à la société environnante<sup>9</sup>. La référence reste l'Europe, ce qui conduit à leur éloignement et aliénation par rapport aux sociétés globales dans lesquelles ils vivent.

Dans un autre registre, une nouvelle perception du juif se dessine. Les stéréotypes de l'antijudaïsme chrétien puis de l'antisémitisme européen des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles sont véhiculés par les chrétiens orientaux et repris progressivement par les musulmans<sup>10</sup>. L'avènement concomitant du sionisme et du nationalisme arabe accroît encore la rupture entre les deux peuples.

A la chute de l'empire ottoman, la majorité des pays musulmans sont sous contrôle direct ou indirect des puissances européennes, principalement française et anglaises.

Les chiffres de la de population juive se présentent comme suit :

Maroc 1911 : 100'000	Egypte 1917 : 60'000
Algérie 1911 : 70'300	Turquie 1917 : 100'000
Tunisie 1911 : 50'500	Iran 1917 : 75'000
Libye 1911 : 14'200	Yémen 1917 : 45'000
Irak 1917 : 85'000	Syrie-Liban 1917 : 35'000
Palestine 1917 : 85'000	(source Michel Abitbol, op. cité)

Une des caractéristiques juives de cette époque est sa concentration dans un nombre restreint d'agglomérations urbaines, souvent où se trouve la population européenne. Michel Abitbol évoque un nouveau judaïsme qui naît avec la colonisation<sup>11</sup>. A contrario, la population arabe du Maroc au Yémen est restée majoritairement rurale. L'écart se creuse aussi dans le domaine de l'éducation. A ce panorama plutôt négatif, il y a toutefois une exception : l'Irak. Jusque dans les années 30, des dizaines de jeunes cadres juifs sont présents dans tous les rouages de l'administration, dans l'armée, représentés au parlement etc. Ils participent également au renouveau littéraire irakien. Il faut savoir que les Juifs irakiens ont adopté la langue arabe comme langue de culture, ce qui n'est pas le cas dans les autres pays où ils ont choisis les langues de la colonisation<sup>12</sup>.

Les années 1920 inaugurent un accroissement des violences antijuives. Aux tensions ethno-religieuses inhérentes à la situation coloniale s'ajoute le conflit israélo-arabe qui prend de l'ampleur. En 1929, la querelle à propos des Lieux saints de Jérusalem entre Juifs et musulmans qui débouche sur un massacre est instrumentalisé par les dignitaires arabes pour « internationaliser » la question de Palestine en jouant sur la fibre religieuse. On peut y voir le point de rupture qui mènera à la situation actuelle, un monde arabe ne comprenant plus qu'une infime population juive. En 1934 ont lieu des émeutes anti-juives à Constatine. Haïm Saadoun<sup>13</sup> qualifie la période 1941-1949 « d'années sombres ». La fréquence et l'intensité des violences antijuives n'a pas d'équivalent dans le passé. 180 Juifs sont tués en Irak en juin 1941, 130 en Lybie en novembre 1945, 85 à Aden en décembre 1947, 42 à Oudjda et Jerada en juin 1948. A la même date 14 Juifs furent tué en Lybie et 34 en Egypte. En septembre 1948 19 Juifs sont assassinés au Caire.

L'exode massif des Juifs des pays arabes commence véritablement en 1948. A cette date, la répartition des Juifs au sein des pays arabo-musulmans est la suivante :

Maroc : 250'000	Egypte: 66'000
Algérie: 130'00	Turquie: 80'000

Tunisie: 90'000  
Libye: 35'000  
Irak: 130'000

Iran: 90'000  
Yémen: 54'000  
Syrie-Liban: 30'000  
(source Michel Abitbol, op. cité).

En l'an 2000, hormis les populations juives d'Iran et de Turquie qui comptent respectivement 40'000 et 25'000 personnes, il n'y a guère plus de 8'000 Juifs dans l'ensemble du monde musulman. La majorité des Juifs (60%) s'est rendu en Israël tandis que le reste a immigré dans les pays colonisateurs ou ayant eu des relations rapprochées avec leurs pays. Les Juifs lybiens en Italie, les Juifs iraniens aux USA etc. A ce propos il est relevé la singularité des Juifs algériens qui sont partis vivent en France dans une écrasante majorité (90%).

Shmuel Trigano affirme<sup>14</sup> qu'aux alentours de la période qui voit environ 585'000 Palestiniens fuirent le territoire dévolu à Israël, 900'000 Juifs quittent le monde arabe dont 600'000 immigrent en Israël. Trois pages plus loin, cette séquence temporelle est infirmée. Il est dit que les 600'000 immigrants Juifs des pays arabes sont arrivés pour la plus grande part entre 1948 et 1958 et dans une moindre mesure de 1970 à 1980.

Les chiffres fournis par le « *United States Holocaust memorial museum* »<sup>15</sup> donnent un éclairage plus précis sur l'immigration juive en Israël de 1948 à 1950. L'immigration juive totale en Israël est de 120'000 personnes en 1948, 240'000 en 1949 et 170'000 en 1950. Durant ces trois années, l'immigration juive des pays arabes est de 195'400 personnes. Il est à ce sujet cocasse que Monsieur Trigano vante la fiabilité du Bureau central des statistiques d'Israël tout en invalidant leurs données<sup>16</sup>. En 1951 il arrive encore 175'129 Juifs de toute la diaspora alors qu'en 1952 le chiffre des immigrants totaux redescend à 24'369 puis 11'326 en 1953<sup>17</sup>. Pour la période de 1955-1960 il y a 242'642 nouveaux immigrants, 311'037 pour la période de 1961-1968 et 384'373 pour 1969-1979<sup>18</sup>.

Michel Abitbol propose de placer l'exode Juifs des pays arabes dans la perspective d'homogénéisation ethnique, culturelle et religieuse du monde arabo-musulman sous la poussée uniformisatrice de l'Etat-nation et du nationalisme<sup>19</sup>. Aux causes évoquées plus haut se surimprime la question de Palestine qui agit comme un catalyseur exacerbant les tensions. La création de l'Etat d'Israël, la défaite des pays arabes à la guerre de 1948 et l'exode des palestiniens sont vécus comme une humiliation par les dirigeants arabes. Israël ne tarda pas à devenir le bouc émissaire du monde arabe et l'ensemble des Juifs perçu comme une cinquième colonne. Il ne faut pas oublier que de nombreux dirigeants arabes ont instrumentalisé la cause palestinienne à des fins toutes personnelles de leadership. Ainsi les différentes guerres israélo-arabes (1956, 1967, et dans une moindre mesure 1973) n'ont pas manqué d'avoir de tristes répercussions sur la vie des Juifs des pays arabes.

Dans les années 1930 la condition des Juifs d'Irak se dégrade nettement. Ils sont chassés de la fonction publique et des obstacles entravent leurs activités commerciales<sup>20</sup>. Naïm Kattan<sup>21</sup> affirme qu'ils ne sont plus autorisés à voyager en Palestine tandis que Moïse Rahmni<sup>22</sup> dit qu'une taxe de cinquante puis de trois milles dinars leur est prise pour chaque voyage. L'année 1941 est marquée par le coup d'Etat pro-nazi de Rachid Ali et le terrible *farhoud* (pogrom) où entre 120 et 600<sup>23</sup> Juifs se font massacrer. Des émeutes ont encore lieu en 1946, 47 et 48. A partir de juillet 1948, toute personne suspectée de sionisme peut être passible d'une peine de 7 ans de prison au minimum (cela peut aller jusqu'à la peine capitale)<sup>24</sup>.

A contrario de cette approche, Tom Segev affirme que les dossiers du ministère des Affaires étrangères, du Mossad et du département de l'Immigration contiennent de nombreux rapports et télégrammes qui suggèrent que la communauté juive d'Irak était relativement prospère et jouissait d'une certaine sécurité et ce, en dépit de la création d'Israël et de la guerre

d'Indépendance, abstraction faite d'individus soupçonnés d'activisme sioniste<sup>25</sup>. Les diverses manifestations de violences qui ont touché le pays ainsi que les mesures prises par le gouvernement irakien devaient probablement ne pas procurer le même sentiment de « sécurité » auprès de la population juive. De nombreux Juifs avaient toutefois encore une position acceptable jusqu'en 1948. Michel Abitbol déclare que, de 1945 jusqu'à cette date, la moitié des importations sont en leurs mains. Ils constituent près de la majorité des membres de la chambre de commerces de Bagdad jusqu'en 1950. Ils sont à la tête du système bancaire irakien. Lors que la nouvelle Banque centrale d'Irak est constituée en 1948, Nuri Saïd nomme le financier juif Abraham al-Kabir à sa tête. Ce dernier est d'ailleurs appelé à conserver ses fonctions jusqu'en 1956. En 1947 on trouve encore des officiers juifs au sein de l'armée irakienne ainsi que des parlementaires juifs dans les deux assemblées législatives du pays<sup>26</sup>. Les premières mesures prises, à partir de 1948, à l'encontre des Juifs dans le domaine économique les ont visés non pas tant comme agents sionistes mais d'abord et surtout comme ceux du communisme international<sup>27</sup>.

En mars 1950 le gouvernement irakien autorise l'exil des Juifs vers Israël avec déchéance de la nationalité irakienne. Des conditions strictes fixent le transfert des biens de propriété hors du pays. Le reste doit être vendu souvent à des prix imposés ne dépassant pas 10% de la valeur réelle. Moïse Rahmani avance le chiffre de deux cent millions de dollars d'époque de biens confisqués<sup>28</sup>. Plus de 70'000 Juifs demandent à quitter le pays entre mars et août 1950. A cause des quotas fixés par l'Agence juive seulement 7'000 sur un total de 48'000 candidats dénaturalisés pourront partir pour Israël<sup>29</sup>. Ce n'est qu'en février 1951 après l'explosion, le 14 janvier 1951, d'une bombe à la synagogue Mas'uda Shemtov que le gouvernement israélien décide de lever tous les obstacles à l'entrée des Juifs irakiens et de multiplier le nombre de vols quotidiens en provenance de Bagdad. L'opération est nommée « Ezra et Néhémie », de mai 1950 à août 1951 110'000 Juifs irakiens immigrent en Israël<sup>30</sup>. Le transport s'effectue par une compagnie aérienne affrétée par le Mossad, la Near East Air Transports (NEAT). Contrairement à ce qu'affirment certains, aucune preuve ne peut étayer la responsabilité du Mossad ou d'autres organisations israéliennes dans l'attentat contre la Synagogue. Tom Segev pense qu'il s'agit d'une hypothèse qui n'est pas inconcevable<sup>31</sup> tandis que Michel Abitbol y voit une thèse fragile. Il semble plus plausible, que le ou les auteur(s) soient des agents irakiens ou mêmes des Juifs autochtones désirant faire pressions sur Israël afin qu'il ouvre plus largement ses portes à l'émigration<sup>32</sup>. Quoiqu'il en soit, fin 1951 il ne reste plus que 6000 Juifs en Irak.

Au début de 1949, le chef du gouvernement du Yémen, l'Imam Yishia, est assassiné, son fils lui succède. En mai de cette année-là, il décide de laisser partir les Juifs du pays. L'opération israélienne « Tapis Volant » transporte par avion Via Aden près de 40'000 Juifs entre juin 1949 et août 1950<sup>33</sup>. Les Juifs de ce pays étaient dans leurs majorités artisans, ils contrôlaient pratiquement l'artisanat local de l'argent et du cuivre. Ils possédaient également de nombreuses terres qu'ils louaient à des musulmans. Le retour au pouvoir des Imams en 1905 après une période sous contrôle ottoman vit accroître les discriminations contre les Juifs. Qui plus est, de nombreuses mesures économiques portèrent préjudice à la communauté<sup>34</sup>. Le XX<sup>ème</sup> siècle est aussi jalonné de diverses violences à leurs encontre comme les émeutes anti-juives qui ont lieu en 1933, 1947 et 1948. En juin 1967 des Juifs sont assassinés et leurs propriétés pillées. La Grande-Bretagne supervise l'évacuation des 132 Juifs qui restent vers Israël<sup>35</sup>.

L'Egypte est le pays le plus secoué par l'onde de choc de la première guerre israélo-arabe. Les Juifs ont occupé une place centrale dans le développement économique de l'Egypte de la

fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, aussi bien dans le domaine de l'agriculture que des chemins de fers, du commerce, de la finance etc<sup>36</sup>. L'agitation qui secoue le pays à partir de 1948 fragilise fortement la communauté juive. De nombreux Juifs accusés de communisme ou sionisme sont arrêtés. Plusieurs grandes fortunes juives voient leurs biens séquestrés. Fin 1948 de nombreux attentats sont commis contre les quartiers juifs. Entre fin 1948 et 1951 entre 15'000 et 20'000 Juifs partent à destination d'Israël<sup>37</sup>. La prochaine grande vague d'immigration a lieu au sortir de la guerre de Suez menée conjointement par la France, l'Angleterre et Israël. Plusieurs centaines de Juifs sont jetés en prisons et leurs biens confisqués. Le sionisme devient hors la loi et toute personne ayant adhéré à une organisation sioniste se voit dénier la nationalité égyptienne et contrainte, par conséquent, à quitter le pays. Entre 1956 et décembre 1960 plus de 40'000 Juifs partent à destination de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et d'Israël<sup>38</sup>. Les décrets de nationalisation des années 1961-1962 frappent durement les derniers vestiges de la communauté, qui finira par s'éteindre complètement au lendemain de la guerre israélo-arabe de 1967 et son cortège d'exactions antijuives<sup>39</sup>.

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, le Maghreb subit une terrible crise économique. Les événements au Proche-Orient affectent aussi les relations arabo-juives. De 1945 à 1955 de nombreuses émeutes à caractère antijuif et anticolonial frappent les deux protectorats (Maroc et Tunisie). Elle sont toutefois de moindre ampleur que celle qui se sont produites au Mashreq à la même période. Les incidents les plus sérieux se sont déroulés à Oujda et Djerada les 7 et 8 juin 1948 puis à Sidi Kacem, le 20 août 1954<sup>40</sup>. Lors de l'indépendance du Maroc en 1956, le souverain Mohammed V accorde la pleine égalité aux Juifs et nomme Léon Benzaquen ministre des Postes. D'autres Juifs occuperont de hautes fonctions dans l'administration et les tribunaux<sup>41</sup>. Il est bon de rappeler que ce même Mohammed V avait refusé de promulguer au Maroc, sous protectorat français depuis 1912, les dispositions racistes édictées dès octobre 1940 par le régime de Vichy. Selon Michel Abitbol, à certains égards, la condition des Juifs du Maroc n'a jamais été aussi florissante que depuis l'Indépendance<sup>42</sup>. Toutefois, la politique d'arabisation du Maroc ainsi que divers événements (adhésion à la Ligue arabe, renforcement des liens avec le FLN algérien, arrêt des liaisons postales avec Israël etc.) inquiètent la communauté juive quant à son avenir. De 1949 à l'Indépendance du Maroc, l'Agence juive organise le départ d'environ 110'000 Juifs vers Israël. Dès l'indépendance, l'immigration juive est interdite. Le Mossad organise un réseau appelé Misguéret chargé du transfert clandestin des Juifs en Israël (début 1957 à novembre 1961)<sup>44</sup>. Pendant cette période, environ 29'000 Juifs quittent le Maroc<sup>45</sup>. Fin 1961 l'immigration est autorisée. De laborieuses négociations sont entamées entre le Mossad et Hassan II (fils et successeur de Mohammed V décédé en 1961) qui débouche sur l'opération Yakhin ; entre 1961 et 1964 près de 80'000 Juifs quittent le pays<sup>46</sup>. Le mouvement se poursuivra et connaîtra une ampleur exceptionnelle au sortir de la guerre des Six Jours et son cortège de tracasseries et de manifestations antijuives. 45'000 Juifs quitteront le Maroc entre 1965 et 1971<sup>47</sup>.

L'émigration de Tunisie ne connaît pas le même rythme que celle du Maroc. Jean-Marc Liling affirme que bien qu'un certain sentiment d'insécurité ait été manifeste dans la communauté juive de Tunisie après la création d'Israël, ce furent surtout les événements qui suivirent la guerre des Six Jours de 1967 (émeutes antijuives) qui sonnèrent le signal d'alarmes pour les Juifs de Tunisie<sup>48</sup> et les incita à fuir en nombre. La crise de Bizerte<sup>49</sup> entre la France et la Tunisie qui eut lieu en 1961 avait déjà provoqué le départ de 5000 Juifs pour la France et 2000 vers Israël. L'émigration se répartit également entre Israël et la France. Dans les années 1980 il ne reste qu'à peine 2000 Juifs vivant principalement à Tunis et Djerba.

Les Juifs algériens sont partis en masse lorsque l'Algérie était au bout du chemin menant à l'Indépendance, à l'été 1962. Entre 100'000 et 120'000 Juifs s'installent en France et seulement 7'000 à 8'000 Juifs partent pour Israël. Tout au long de la guerre d'Algérie, les Juifs durent subir diverses exactions : attentats, assassinats etc. Etant assimilés aux Européens (Ils avaient la nationalité française depuis le décret Crémieux en 1870) par la plupart des Algériens arabes, l'Indépendance n'aurait rien de bon.

La vie des Juifs en Libye se déroula normalement sous la domination turque (1551-1911) ainsi que sous la domination italienne (1911-1943)<sup>50</sup>. Ses 33'000 Juifs sont peu touchés par la législation raciste adoptée par Mussolini<sup>51</sup>. Toutefois, la fin de l'occupation italienne marqua l'envoi de 2'600 Juifs de Benghazi au camp de concentration de Giado et de 1000 autres Juifs de Tripolitaine furent envoyés aux travaux forcés. De 1943 à 1952, date de l'Indépendance, la Libye fut placée sous administration militaire britannique. Les services secrets anglais déclenchèrent une émeute anti-juive au début de novembre 1945 ; 140 victimes périrent et des millions de dollars de préjudices furent fait aux biens des Juifs<sup>52</sup>. Michel Abitbol évoque aussi ces émeutes sans en imputer la responsabilité aux services secrets anglais<sup>53</sup>. Une seconde émeute éclata peu après la création d'Israël dans laquelle 15 Juifs périrent. En février 1949, les Anglais dénaturalisent les 30'000 Juifs de Tripolitaine et de Cyrénaïque avant de leur permettre de quitter la Libye. Ils autoriseront des navires battant pavillons israéliens à accoster au large des côtes libyennes pour embarquer les candidats à l'émigration<sup>54</sup>. A son Indépendance, en janvier 1952, la Libye ne compte plus que 6'000 Juifs. Le nouveau souverain, Idriss el-Sanoussi mit de nombreuses entraves à leurs existences. Des émeutes éclatèrent à la suite de la guerre des Six Jours (1967). Il y eu 15 mort. Le 19 juin 1967 le gouvernement libyen expulsa tous les Juifs de son territoire et confisqua tous leurs biens.

La situation des Juifs syriens empira de manière significative à la suite de la création de l'Etat d'Israël. Des émeutes avaient déjà eu lieu à Alep suite au vote du plan de partage de la Palestine fin 1947. De nombreuses mesures économiques furent mise en place à leur encontre. Entre 1948 et 1954 à peine 5'000 Juifs purent passer la frontière israélienne clandestinement<sup>55</sup>. L'année 1956 vit le regroupement des Juifs dans des quartiers-ghettos<sup>56</sup>. La situation empira encore après la guerre des Six Jours et surtout après l'arrivée au pouvoir de Hafez Al-Assad en 1970. L'autorisation d'émigrer ne leur sera accordée qu'en 1992. Depuis cette date il ne reste qu'à peine 100 Juifs en Syrie.

Le Liban fut le seul pays arabe dont la population juive augmenta après la première guerre israélo-arabe. De 5'000 en 1948 elle passa à 9'000 en 1951. Ce pays servit notamment de lieu de transit pour les juifs des autres pays arabes. Après 1948 la vie juive suivit son cours normalement. Le premier départ important des Juifs fut consécutif à la première guerre civile libanaise de 1958. L'exode se poursuivit principalement à destination de l'Europe et en Amérique, très peu en Israël. Il fut motivé par l'instabilité générale et non par des actes ou des mesures antijuives particuliers.

Après 1967, les deux seuls pays musulmans où il existait encore une population juive sont l'Iran et la Turquie. Respectivement 60'000 et 39'000 Juifs (1969)<sup>57</sup>. Ces deux pays ont en commun le fait de n'avoir jamais été sous domination coloniale européenne. La naissance de la République de Turquie sur les décombres de l'Empire ottoman n'apporta pas d'amélioration à la vie des non-musulmans, bien au contraire. Les Juifs durent faire face à une attaque en règle de leur particularisme. On leur interdit d'habiter certaines régions du pays<sup>58</sup>. En 1935, 45.9% des Juifs étaient « sans profession connu » vivant de la « débrouille ». Ce groupe, avec le reste des pauvres, devait former l'essentiel de la vague d'émigration massive partie vers Israël après 1945<sup>59</sup> (35'000 entre 1948 et 1950).

La dernière communauté juive « significative » en pays musulmans est celle d'Iran. Entre 1948 et 1950 environ 12'000 Juifs immigrèrent en Israël. A la veille de la révolution islamique (1979) il reste 100'000 Juifs iraniens<sup>60</sup>. La communauté compte environ 25'000 personnes à ce jour (2007).

En 1943, le responsable du département de l'immigration de l'Agence juive, Eliahu Dobkin, avertit que « *le jour de la libération des Juifs d'Europe sera celui de tous les périls pour les Juifs des pays arabes. Un sort effroyable les guette, plus terrible encore que celui que connaissent actuellement les Juifs d'Europe. C'est pourquoi nous avons pour devoir premier de sauver ces communautés*<sup>61</sup> ». Pour Cecil Roth, l'accueil des immigrés était désintéressé, Israël remplissant ainsi son devoir d'offrir un abri aux persécutés<sup>62</sup>.

Avant la Deuxième Guerre Mondiale, l'establishment sioniste n'avait pourtant pas porté un intérêt particulier pour les Juifs des pays arabes. Esther Benbassa et Aron Rodrigue notent que lorsqu'on fait le bilan des relations entre le leadership sioniste en Palestine et le judaïsme de l'aire culturelle sépharade, on constate un désintérêt à son égard, surtout lorsqu'il s'agira de l'émigration de ces populations en Palestine<sup>63</sup>. La conférence de Biltmore au printemps 1942 voit l'exécutif sioniste proclamer l'Etat juif comme premier objectif. L'immigration de masse devient primordiale pour assurer la viabilité du futur Etat. Michel Abitbol affirme que Ben Gourion et Chaïm Weizmann se rabattent sur les communautés juives des pays musulmans une fois pris conscience de l'ampleur de la destruction qui frappa les Juifs d'Europe<sup>64</sup>. Le Yichouv a cru trouver dans les communautés juives des pays arabes un réservoir humain de rechange, tant pour satisfaire ses besoins immédiats en main d'œuvre que pour réaliser le programme de Biltmore<sup>65</sup>.

Pour Nahum Menahem, de nombreuses enquêtes ont montré que l'immigration des Juifs orientaux n'a été décidée qu'après l'Holocauste, lorsque six millions de Juifs furent tués et que la réalisation de l'idée sioniste s'avéra impossible par manque de bras pour coloniser et pour combattre<sup>66</sup>. Il a été prouvé que les instances sionistes n'ont permis l'immigration en provenance des pays de l'Islam que lorsqu'elles ont eu connaissance des dimensions réelles du génocide du judaïsme européen. Ce n'est qu'à ce moment qu'elles ont tourné leurs regards vers les pays de l'Islam<sup>67</sup>.

Pour ce faire, les dirigeants sionistes envoyèrent, entre 1942 et 1948, plus de 100 émissaires dans les différents pays arabo-musulmans pour organiser et encourager l'émigration<sup>68</sup>. Pendant la campagne de Lybie, par le truchement de la brigade Juive, l'Agence juive fournit toute l'aide nécessaire en matière de soins médicaux et d'éducation. Des écoles hébraïques et des mouvements de jeunesse sont créés à Tripoli comme à Benghazi<sup>69</sup>.

L'aide était avant tout destinée à ceux qui voulaient aller en Israël. Ainsi l'ambassadeur d'Israël en Tchécoslovaquie se plaint des réfugiés juifs (rescapés des pays européens) qui ont été aidés mais qui ne daignent faire leur alya. « *La question est de savoir s'il est justifié de déployer tant d'énergie et de courage pour des gens qui se contentent de se servir de nous dans leur intérêt personnel et qu'il faut traîner de force en Israël*<sup>70</sup> ».

Tom Segev cite aussi<sup>71</sup> divers officiels israéliens qui envisageaient au besoin d'accroître la détresse juive en diaspora afin d'encourager les émigrations vers Israël. Il relève toutefois de l'escroquerie intellectuelle quand certains conjuguent ces déclarations avec l'attentat de la Synagogue à Bagdad en tentant ainsi d'imputer l'entière responsabilité de l'exode juif des pays arabes à Israël.

L'arrivée en Israël ne signifie pas pour autant la fin des péripéties. Il faut savoir qu'en à peine quatre ans le jeune Etat d'Israël voit sa population doubler. Les nouveaux arrivants s'entassèrent dans des camps de tentes aux conditions misérables. En mars 1950, Levi Eshkol proposa la création de camps de transit pour les nouveaux immigrants, les *ma'abarot*. A cette

date 100'000 personnes occupaient le système de camps qui a précédé les *ma'abarot*<sup>72</sup>. La première *ma'abara* fut créée en mai 1950. L'emplacement de ces nouveaux camps a été choisi à proximité des grandes villes afin que les résidents puissent subvenir à leurs besoins<sup>73</sup>. Certains immigrants ne voulurent pas rejoindre les premiers camps et l'Agence juive dû avoir recours à diverses méthodes pour leur faire intégrer les *ma'abarot* (fermetures des cuisines, arrêt de la distributions des repas etc.)<sup>74</sup>. Les camps du premier type furent pratiquement démantelés en 1952 tandis que la population des *ma'abarot* étaient constituées de 200'000 à 250'000 personnes à son plus haut niveau. A cette date 400'000 immigrants bénéficiaient déjà d'un logement définitif<sup>75</sup>. Les biens des arabes palestiniens qui ont fui pendant la première guerre israélo-arabe ont aussi permis d'intégrer une partie non négligeable de l'immigration juive. Entre 140'000<sup>76</sup> et 170'000<sup>77</sup> immigrants ont pu s'établir dans des foyers abandonnés. En 1954 l'Agence juive inaugurait la politique « du bateau au village » ; il s'agissait d'acheminer les arrivants directement vers leurs lieux d'habitations « définitifs »<sup>78</sup>. En 1955, il restait 90'000 personnes au sein des *ma'abarot*<sup>79</sup>.

A la création de l'Etat, il y avait 4 systèmes d'enseignements reconnus, deux laïques et deux religieux. Une âpre rivalité eut lieu entre les divers protagonistes des systèmes d'enseignements pour affilier les immigrants. Ilan Greilsammer évoque un marchandage sordide<sup>80</sup>. Des personnalités religieuses se lancèrent dans une surenchère verbale pour qualifier la politique du gouvernement au sein des camps. Davi Tsvi Pincas affirma lors de la commission parlementaire que « *Les camps sont actuellement le théâtre de ce qu'en des termes indulgents, je qualifierais d'une oppression et d'une coercition digne de l'Inquisition espagnole à l'encontre de la foi juive* ». Ce dernier évoqua « *un génocide culturel et religieux* ». Il alla même, comble de l'abjecte, jusqu'à qualifier les camps de « *camps de concentration nazi* »<sup>81</sup>. Un compromis est trouvé en octobre 1951, officialisé en 1953 par la loi sur l'éducation nationale. Deux types d'écoles cohabiteront, celles « d'Etat » et celles dites « religieuses d'Etat ». Le programme est commun au trois quart tandis que 25% est consacré à la religion au sein des écoles orthodoxes<sup>82</sup>.

Il est indéniable que le gouvernement israélien a mené une politique d'intégration hors du commun, déployant des ressources humaines et économiques impressionnantes, surtout à l'aune de sa toute jeune existence. Les immigrants des pays arabes durent toutefois faire face à diverses discriminations et subir le mépris plus ou moins affichés de certains dirigeants et d'une partie de la population. Golda Meir les accusait de paresse congénitales<sup>83</sup>, Ben Gourion utilisait le qualificatif « poussière d'homme » pour les désigner<sup>84</sup>. Un article du journal *Haaretz* évoquait les Juifs marocains en ces termes : « *Race primitive et ignorante, sans aucune spiritualité, dont le niveau général n'est guère plus élevé que celui des Arabes, des nègres ou des Berbères de chez eux, et plus bas encore que celui des Arabes palestiniens ; contrairement aux Yéménites, ils sont sans racine juives très profonde. Leurs demeures sont immondes ; ils s'y adonnent aux jeux de cartes, à la boisson et à la prostitution. Ils sont des fainéants chroniques et détestent le travail manuel* »<sup>85</sup>. Le journal *Davar*, organe de la Histadrout répondit : « *C'est la race dont nous avons besoin. Nous souffrons de trop d'intelligence, nous avons un besoin urgent de naturel, de simplicité, d'ignorance* »<sup>86</sup>. Vers la fin des années 50, les 10% de familles urbaines juives se trouvant au bas de l'échelle presque toutes d'origines « orientales » disposaient de 1.6% des revenus ; au sommet de l'échelle, 10% des familles presque toutes « européennes » celles-là, disposaient de 24.2%<sup>87</sup>. Les émeutes de Wadi Salib en juillet 1959 mettent sur le devant de la scène le « malaise » oriental. Dans ce quartier déshérité éclata une bagarre qui dégénère à l'arrivée de la police. Les symboles de l'establishment furent attaqués (bureau du mapai, histadrout etc.). Le gouvernement prit diverses mesures notamment en augmentant les services sociaux et en

essayant d'améliorer l'accès à l'éducation. La deuxième génération de Juifs des pays arabes mit sur pied le mouvement des « panthères noires » afin de lutter pour la justice sociale. Le rejet de l'establishment assura un large soutien de la population « orientale » au Likoud de Menahem Begin et lui assura la victoire en 1977 mettant ainsi fin à la domination travailliste. Depuis d'autres efforts ont été fait pour améliorer la situation des Orientaux.

- 
- 1 Henry Laurens, *La question de Palestine, tome troisième 1947-1967, L'accomplissement des prophéties*, Fayard, 2007, p. 79
  - 2 Yehouda Shenhav, Haaretz, 15 août 2003 : « *The idea of drawing this analogy constitutes a mistaken reading of history, imprudent politics, and moral injustice.* »
  - 3 Dont certains qui sont très orientés comme par exemple celui de Bat Ye'or, *Juifs et chrétiens sous l'islam : les dhimmis face au défi intégriste*, Berg International, Paris, 1994 où alors d'autres d'une bien meilleure qualité comme ceux de Bernard Lewis ou Michel Abitbol, respectivement, *Juifs en Terre d'Islam*, Flammarion, 1998 et *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003.
  - 4 Lettre qu'auraient adressé les chrétiens de Syrie au Khalife Umar où ils faisaient connaître leurs conditions de soumissions.
  - 5 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. II
  - 6 Bernard Lewis, *Juifs en Terre d'Islam*, Flammarion, 1998, p. 22-23.
  - 7 Renée Neher-Bernheim, *Histoire juive de la Révolution à l'Etat d'Israël*, Seuil, 2002, p. 18
  - 8 En 1840, un moine capucin disparaît. Le consul de France à Damas accuse des Juifs de l'avoir assassiné pour utiliser son sang à des fins rituels.
  - 9 Michel Abitbol, op. cité, p. 229
  - 10 ibid p. 235
  - 11 ibid. p 277
  - 12 ibid. p. 304
  - 13 Collectif Pardès N°34, *L'exclusion des Juifs des pays arabes*, In Press, 2003, p.27
  - 14 ibid. p. 11
  - 15 [http://www.ushmm.org/wlc/media\\_nm.php?lang=fr&ModuleId=9&MediaId=864](http://www.ushmm.org/wlc/media_nm.php?lang=fr&ModuleId=9&MediaId=864)
  - 16 Collectif Pardès, op. cité, p. 11-12. Comme dit dans l'article, il prétend qu'il y a 600'00 Juifs des pays arabes qui immigrent en Israël « *aux alentours de la période qui voit environ 585'000 Palestiniens fuirent le territoire* » alors que le bureau central des statistiques donne 511'610 immigrants totaux (Europe et autre provenance y compris).
  - 17 selon « L'annuaire statistique d'Israël, édition 1987 » cité par Claude Klein, *Essai sur le sionisme : de l'Etat des Juifs à l'Etat d'Israël*, La Découverte, 2005, p. 151
  - 18 selon « L'annuaire statistique d'Israël, édition 1995 » cité par Claude Klein, *La Démocratie d'Israël*, Seuil, 1997, p. 101
  - 19 Michel Abitbol, *Juifs et Arabes au XXe siècle*, Perrin, 2007, p. 190-91
  - 20 Moïse Rahmani, *Réfugiés juifs des pays arabes, L'exode oublié*, Luc Pire, 2006, p. 101
  - 21 Collectif Pardès, op cit., p. 198
  - 22 Moïse Rahmani, op. cité, p.101
  - 23 120 est le chiffre avancé par Benny Morris dans *Victimes histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Complexe, 2003 p. 185. Shmuel Trigano avance le chiffre de 180 dans une interview pour le Nouvel observateur du 22 février 2002. Dans le livre déjà cité que M. Trigano dirigea chez Pardès Haaïm Saadoun annonce 170 morts en page 99 et Naïm Kattan 600 morts en page 198. Moïse Rahmani, dans son ouvrage, avance aussi le chiffre de 600.
  - 24 Moïse Rahmani, op. cité, p. 102
  - 25 Tom Segev, *Les premiers Israéliens*, Calmann-Lévy, 1998, p. 389
  - 26 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 430-31
  - 27 Ibid, p. 431
  - 28 Moïse Rahmani, op. cité, p. 102
  - 29 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 436
  - 30 Moïse Rahmani, op. cité, p. 102
  - 31 Tom Segev, op. cité, p. 196
  - 32 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 437
  - 33 Moïse Rahmani, op. cité, p. 179
  - 34 Collectif Pardès, op. cité, p. 177-78
  - 35 Ibid. p. 216
  - 36 Ibid. p. 164

- 
- 37 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 438  
38 *ibid.* p. 440  
39 *ibid.* p. 441  
40 *ibid.* p. 444  
41 Moïse Rahmani, *op cité*, p. 131  
42 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 454  
43 Collectif Pardès, *op cité*, p. 75  
44 *ibid.*  
45 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 454  
46 *ibid.* p. 456  
47 *ibid.*  
48 Collectif Pardès, *op cité*, p. 176  
49 Du nom de la base navale restée sous propriété française après l'indépendance tunisienne. En 1961 la Tunisie souhaite le retrait des Français. S'ensuis des combats. Les Français quitteront la base le 15 octobre 1963  
50 Collectif Pardès, *op cité*, p. 247  
51 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 385  
52 Collectif Pardès, *op cité*, p. 249  
53 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 430  
54 *Ibid.*  
55 *Ibid.* p. 429-430  
56 Collectif Pardès, *op cité*, p. 170  
57 Michel Abitbol, *Juifs et Arabes au XXe siècle*, Perrin, 2007, p. 196  
58 Esther Benbassa & Aron Rodrigue, *Histoire des Juifs sépharades. De Tolède à Salonique*, Seuil, 2002, p. 242 et p. 244  
59 *Ibid.* p. 245  
60 <http://www.col.fr/article-1037.html>  
61 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 389  
62 Cecil Roth, *Histoire du peuple juif*, La Terre Retrouvée, 1963, p. 520  
63 Esther Benbassa & Aron Rodrigue, *op cité*, p. 389  
64 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 403  
65 *Ibid.* p. 389  
66 Nahum Menahem, *Israël. Tensions et discriminations communautaires*, l'Harmattan, 1986, p. 5  
67 *Ibid.* p. 155  
68 Collectif Pardès, *op cité*, p. 99  
69 Michel Abitbol, *Le passé d'une discorde. Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, Perrin, 2003, p. 389  
70 Tom Segev, *Les premiers Israéliens*, Calmann-Lévy, 1998, p.134  
71 *ibid.*  
72 Collectif Pardès, *op cité*, p. 257  
73 *ibid.*  
74 Tom Segev. *op cité*, p. 162  
75 Elie Barnavi, *Une histoire moderne d'Israël*, Flammarion, 1991, p. 123  
76 Entre 140'000 et 160'000 selon Tom Segev. *op cité*, p. 101  
77 Dominique Vidal et Joseph Algazy, *Le pêché originel d'Israël*, Les Editions de l'Atelier, 2003, p. 127  
78 Elie Barnavi, *op cité*, p. 126  
79 Collectif Pardès, *op cité*, p. 261  
80 Ilan Greilsammer, *Israël, les hommes en noir*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1991, p.74  
81 Tom Segev, *op cité*, p. 252-53 (les trois citations)  
82 Elie Barnavi, *op cité*, p. 50  
83 Albert Memmi, *juifs et arabes*, Gallimard, 1974, p. 1974, p. 131  
84 Nahum Menahem, *op cité*, p. 6  
85 Michel Abitbol, *Juifs et Arabes au XXe siècle*, Perrin, 2007, p. 149  
86 Agnès Bensimon, *Hassan II et les Juifs. Histoire d'une émigration secrète*, Seuil, 1991, p.58  
87 Elie Barnavi, *op cité*, p. 136